



## Convocation officielle Assemblée générale ordinaire annuelle du FC Coheran

L'assemblée générale ordinaire annuelle du FC Coheran se tiendra le **mardi 6 octobre à 21h15** à la buvette du stade des Tattes.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Signature de la feuille de présence
3. Rapport du président
4. Rapport du Responsable Juniors
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2014-2015
7. Désignation des deux vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2015-2016
8. Élection du président & du comité
9. Propositions individuelles & divers
10. Clôture de l'assemblée

Pour rappel, la présence lors de cette assemblée est obligatoire pour les membres de la 1<sup>ère</sup> équipe, 2<sup>ème</sup> équipe, Seniors et Vétérans.

Patrick Böhling  
Président